

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Changement des journées de collectes à Vaudreuil-Dorion pour l'année 2023

Vaudreuil-Dorion, le 15 décembre 2022 – La Ville de Vaudreuil-Dorion désire informer ses citoyens que des changements seront apportés au calendrier des collectes en 2023. Bien que les secteurs demeurent les mêmes, les changements aux jours de collecte des déchets domestiques, des résidus alimentaires, des résidus encombrants et des résidus verts entreront en vigueur dès janvier 2023. Seule la collecte du recyclage demeure inchangée, et ce, pour l'ensemble du territoire.

Le contrat pour la gestion des matières résiduelles arrivait à échéance cette année. La Ville a lancé un appel d'offres pour trouver un nouveau fournisseur de services. C'est ce qui explique les changements aux collectes pour l'année 2023.

Comme à l'habitude, la fréquence de la collecte des déchets demeure aux deux semaines, et ce, pour l'ensemble des secteurs résidentiels. Les collectes de recyclage et de résidus alimentaires ont lieu chaque semaine comme à l'habitude. Quant à la collecte de sapins, elle se déroulera du 3 au 13 janvier pour tous les secteurs. Des collectes spéciales de carton auront lieu les 6 janvier et 7 juillet pour les secteurs 1 à 4, et les 3 janvier et 4 juillet pour le secteur 5.

Les résidus encombrants, ramassés une fois par mois, peuvent être déposés en bordure de rue jusqu'à cinq jours précédant la collecte et avant 7 h le jour même de la collecte. Rappelons que cette collecte se veut la dernière solution envisageable pour se départir d'objets domestiques. Des collectes spéciales de résidus encombrants seront ajoutées au courant de l'année. Les citoyens sont invités à se référer au site Web de la Ville pour les détails. Seuls les lavabos, douches, toilettes, bains, meubles rembourrés ou non, sommiers et matelas sont ramassés dans le cadre de cette collecte. Les autres résidus encombrants peuvent être apportés à l'Écocentre de Vaudreuil-Dorion.

Nouveauté en 2023 : la Ville affichera seize collectes de résidus verts aux deux semaines, incluant les collectes d'automne, du 3 mai au 30 novembre.

Le détail des jours de collecte pour chaque secteur se trouve ci-dessous :

Secteur 1

- Déchets domestiques : les jeudis, chaque deux semaines, à compter du 5 janvier
- Recyclage : tous les vendredis
- Résidus alimentaires : tous les mercredis
- Résidus encombrants : le 3^e jeudi du mois
- Résidus verts : les mercredis, du 3 mai au 29 novembre
- Branches : semaines du 1^{er} mai, 22 mai, 12 juin, 24 juillet, 4 septembre, 25 septembre et 16 octobre

Secteur 2

- Déchets domestiques : les jeudis, chaque deux semaines, à compter du 5 janvier
- Recyclage : tous les vendredis
- Résidus alimentaires : tous les jeudis
- Résidus encombrants : le 3^e jeudi du mois
- Résidus verts : les jeudis, du 4 mai au 30 novembre
- Branches : semaines du 1^{er} mai, 22 mai, 12 juin, 24 juillet, 4 septembre, 25 septembre et 16 octobre

Secteur 3

- Déchets domestiques : les lundis, chaque deux semaines, à compter du 9 janvier. En raison de l'entrée en vigueur du nouveau contrat, il y aura un délai de trois semaines entre la dernière collecte de décembre et celle de janvier.
- Recyclage : tous les vendredis
- Résidus alimentaires : tous les mercredis
- Résidus encombrants : le 2^e lundi du mois
- Résidus verts : les mercredis, du 3 mai au 29 novembre
- Branches : semaines du 8 mai, 29 mai, 19 juin, 31 juillet, 11 septembre, 2 octobre et 23 octobre

Secteur 4

- Déchets domestiques : les mardis, chaque deux semaines, à compter du 3 janvier
- Recyclage : tous les vendredis
- Résidus alimentaires : tous les mercredis
- Résidus encombrants : le 3^e mardi du mois
- Résidus verts : les mercredis, du 3 mai au 29 novembre
- Branches : semaines du 15 mai, 5 juin, 26 juin, 7 août, 18 septembre, 9 octobre et 30 octobre

Secteur 5

- Déchets domestiques : les lundis, chaque deux semaines, à compter du 9 janvier. En raison de l'entrée en vigueur du nouveau contrat, il y aura un délai de trois semaines entre la dernière collecte de décembre et celle de janvier.
- Recyclage : tous les mardis
- Résidus alimentaires : tous les mercredis
- Résidus encombrants : le 2^e lundi du mois
- Résidus verts : les mercredis, du 3 mai au 29 novembre
- Branches : semaines du 15 mai, 5 juin, 26 juin, 7 août, 18 septembre, 9 octobre et 30 octobre

Comment s'informer ?

Les citoyens sont invités à consulter et à conserver le calendrier municipal 2023 qui sera distribué par Postes Canada entre Noël et le Jour de l'An. Le calendrier des collectes est également disponible sur le site Internet de la Ville au ville.vaudreuil-dorion.qc.ca (page Collectes et horaires, dans la section Environnement). Pour connaître l'horaire des collectes spécifique à un secteur, les citoyens peuvent aussi utiliser l'outil de « Recherche par adresse », et ce, dès janvier 2023. Il suffit d'y entrer son adresse pour connaître son secteur et les jours de collecte qui y sont associés.

Un outil sera prochainement mis en place dans le portail citoyen. Les résidents pourront s'y abonner afin de recevoir des notifications lors des jours de collectes dans leur secteur. Tous les détails seront dévoilés en début d'année 2023.

Pour toute question concernant les collectes, il est possible de communiquer avec le Service des travaux publics au 450 455-3371, poste 2956.